

familiers, et de ne pas obliger les membres de l'opposition à le réfuter par des pièces que renferment les dossiers de son propre bureau.

Jusqu'à l'heure où l'honorable député de Calgary a cru devoir prendre la parole, hier après-midi, un long silence avait régné parmi la droite, et je dois dire que ce silence, en ce qui concerne la question navale, s'est continué pendant la majeure partie d'un discours qui a duré trois heures.

Peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'illustrer par une histoire l'attitude de la Chambre à l'égard du discours de l'honorable député. Par une nuit sombre et orageuse, un Irlandais perdit son chemin dans un endroit dangereux de la montagne. La pluie tombait par torrents, la foudre grondait et les éclairs déchiraient la nue. Sous lui coulait un torrent gonflé par l'averse, et faire un faux pas, c'était la mort. Il avançait lentement, péniblement, avec les plus grandes précautions et des difficultés extrêmes. Incapable finalement de faire face à la tempête, il s'arrêta. Levant les yeux et joignant les mains dans une supplication vers le ciel, il s'écria: "Mon Dieu, plus de lumière et moins de bruit".

La première fois que l'honorable député de Calgary a pris la parole devant la Chambre, mon très honorable chef et ami l'a complimenté sur son éloquence torrentielle. Cette éloquence, il lui a, hier soir et hier après-midi, donné tout son essor. Son imagination courait d'une volée à l'autre, sur un mode sans cesse croissant, jusqu'à ce que, finalement, il se figura être le roi en personne, et, plein de cette idée, il disait en parlant de nos honorables amis de la province de Québec: "Mes sujets canadiens français". Parvenu à ces sommets, il m'a fait malgré moi songer à cette joute historique entre Gladstone et Disraéli, au cours de laquelle un des lutteurs disait de l'autre qu'il était enivré de l'exéburance de sa propre verbosité". Mon honorable ami de Red-Deer s'est occupé de l'honorable député de Calgary. Les traits de l'honorable député de Red-Deer ont trouvé l'armure politique de l'honorable député de Calgary, et je ne puis faire mieux que d'enfoncer un peu plus ses traits.

Vers la fin de son discours, l'honorable député de Calgary a dit que le différend entre les deux partis sur cette question navale était fondamental. Quant à cela, je suis d'accord avec lui; mais, de tout ce qu'il a dit, c'est à peu près la seule chose sur laquelle nous puissions être d'accord. La divergence est fondamentale: d'un côté se trouve intéressé le principe de l'autonomie locale; de l'autre, la centralisation, et à cette différence nous adhérons jusqu'au triomphe ou jusqu'à la défaite.

Parlant de la résolution du 29 mars 1909, l'honorable député (M. Bennett) déclare que lui et ses amis ont dit qu'ils ne vou-

laient pas l'appuyer parce qu'elle impliquait la création d'une marine indépendante. Pour un grand nombre des membres de la gauche, ça été toute une surprise, et si mon honorable ami était ici dans le moment, je lui demanderais quand il a fait cette déclaration. Personne, le 29 mars 1909, ne l'a faite dans cette Chambre; tous étaient alors en faveur de la résolution. Ce n'est pas le ministre du Commerce et de l'Industrie qui l'a faite, au mois d'avril 1909, lorsqu'il prononçait à Toronto un discours où il disait être pour la résolution. Ce n'est pas le premier ministre actuel, alors chef de l'opposition, qui l'a faite le 1er juillet 1909, lorsque, étant à Londres, il a prononcé un discours où il disait être encore en faveur de la résolution. Elle n'a pas été faite par l'honorable ministre du Commerce et de l'Industrie lorsque, au mois d'août 1909, il débitait à Halifax une harangue au cours de laquelle il annonçait encore son adhésion à la résolution. Ce n'est pas non plus celui qui alors était chef de l'opposition, qui l'a faite quand, à son retour de Londres, il a pris la parole au mois d'octobre 1909, à Halifax, et disait adhérer encore fermement à la résolution.

Quand donc ce parti s'est-il servi du langage que lui attribue le député de Calgary? Il ne nous a pas donné la date, il n'est pas ici en ce moment pour nous éclairer; mais puis-je répéter ce que j'ai affirmé ici la session dernière, que la première fois qu'on exprima cette opinion fut lorsque le dictateur actuel du cabinet, le ministre des Travaux publics, suggéra à ses collègues présents les avantages politiques qu'ils gagneraient en violant la parole donnée au Parlement et au pays, et en s'écartant des termes de la résolution du 29 mars 1909.

Le député de Calgary affirme en outre qu'il ne s'agit pas ici d'un système permanent de contributions. Comme les ministériels affirment qu'il est impossible de construire de vaisseaux au Canada ni d'y recruter de marins, je le demande, que restait-il, sinon ce système de contributions? Le 5 décembre dernier, le premier ministre nous a dit qu'on ne saurait rien édifier de durable au pays avant un quart de siècle, ou même un demi-siècle. Hier après-midi, lorsque le député d'Edmonton (M. Oliver) eut cité ces paroles, le premier ministre l'interrompit pour déclarer que ces paroles ne visaient pas spécialement les vaisseaux, mais qu'il s'agissait de l'organisation navale. Mais je le demande, les vaisseaux ne sont-ils pas la partie essentielle de l'organisation navale? Est-il possible de créer une organisation navale sans navires? Tout le monde a compris qu'il s'agissait de navires lorsqu'il prononça ces paroles; c'est ainsi que ses propres partisans ont interprété ces paroles dans le même sens et les ont souvent ainsi citées, au cours du débat.